

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Recherche, traitement et analyse de sources et d'informations nécessaires à l'écriture d'enquêtes, de documentaires, d'interviews
- Rédaction de projets littéraire (individuels, collectifs, transdisciplinaires, interdisciplinaires)
- Traitement des informations dans de nombreux domaines culturels (littérature, théâtre, cinéma, dessins animés...)
- Utilisation de techniques et outils d'édition, de diffusion et de médiation des créations littéraires
- Organisation et présentation d'événements littéraires - Élaboration et mise en place de projets d'action socioculturelle
- Conception d'actions de communication sur le fonctionnement de la structure
- Organisation et présentation d'événements littéraires

2. Référentiel de compétences

- Rédiger des textes de toutes sortes, créatifs, ou à visée critique ou communicationnelle
 - Se questionner sur les modes de diffusion du travail de création littéraire et sur la relation aux publics
 - Concevoir un projet d'écriture qui corresponde aux attentes du monde associatif, politique et économique
 - Retranscrire pour différents publics biographies et récits personnels
 - Mener à terme un projet de création : réaliser, programmer, diffuser des projets culturels
 - Constituer des dossiers thématiques
 - Utiliser les moyens contemporains de communication (Imprimerie, Informatique...)
 - Opérer comme lien social
 - Organiser et coordonner des activités socioculturelles
 - Mettre en place et animer des ateliers de diverses natures
 - Identifier les réseaux de distribution et de diffusion pour s'y inscrire
 - Mener un entretien avec un écrivain, animer une table ronde
 - Organiser et réaliser une lecture publique (scénarisée, musicale...)
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

MASTER – CREATION LITTERAIRE

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.